

Ne pas confondre : Service et Protection

Le service juridique : Il est assuré par la CAPEB74 pour le conseil, l'assistance et le suivi des dossiers.

La protection juridique : elle est assurée par une entité extérieure pour le remboursement (suivant barème au dos) des frais engagés dans le cadre d'un contentieux (avocat, expert...).

Confier un dossier ?

Adressez-nous l'ensemble des pièces en votre possession : copie des devis, factures, factures de situations, PV de réception, compte-rendu de chantier... copie des échanges : courriers, mails... ainsi qu'un "**petit mémo**" récapitulatif l'historique, précisant le montant de la créance à recouvrer et éventuellement le motif de non règlement (si vous le connaissez).

Un éventuel rendez-vous pourra être fixé après réception et étude du dossier afin de décider de la suite à donner.

Pour tous dossiers déposés au Service juridique, il vous sera demandé une participation aux frais conformément au tableau ci-dessous :

		La participation aux frais demandée par le service juridique CAPEB74
SERVICE JURIDIQUE	MODELES (Devis, facture, CGV, PV de Réception,...) RENSEIGNEMENT TVA CONSEIL MARCHES PUBLICS / PRIVES / SOUS TRAITANCE/SOCIAL Conseils et fourniture de modèle	SERVICES INCLUS DANS L'ADHESION
	Frais d'ouverture et de gestion de dossier - IMPAYE Facturation sur les sommes recouvrées H.T. Créance de 1 à 10 000 Créance de 10 001 à 12 500 Créance de 12 501 à 17 000 au-delà de 17 001 Euros	30 Euros HT 12% 10% 7% 5%
SERVICE CONTENTIEUX	Frais d'ouverture de dossier et de gestion de CONTENTIEUX autre (Litige fournisseur, etc...)	60 Euros HT
	PROCEDURE JUDICIAIRE SIMPLIFIEE REALISE PAR NOTRE SERVICE CONTENTIEUX Déclaration au Greffe Injonction de Payer Facturation sur les sommes recouvrées après Procédure Judiciaire Simplifiée	30 Euros H.T. 60 Euros H.T. 5%
	CONSEILS SUITE A UNE ASSIGNATION Transmission AVOCAT* Déclaration et Gestion de la Protection Juridique * Vous pouvez transmettre votre dossier à l'avocat de votre choix Dans ce cadre, si l'Avocat est partenaire CAPEB 74	SERVICES INCLUS DANS L'ADHESION - 20 % sur vos factures
SERVICE SOCIAL	Aide rédactionnelle Vous fournissez les éléments, nous finalisons la rédaction (Exemple : contrat de travail, rupture conventionnelle, ...)	60 Euros H.T. / h.
	Frais d'ouverture de dossier pour litige contentieux avec assistance avocat	30 Euros H.T.
	Assistance Conseil Prud'hommes Conciliation : analyse / assistance Jugement : Echange pièces / conclusions / Assistance Déplacement au-delà d'Annecy	60 Euros H.T. (forfait) 60 Euros H.T. / h. 30 Euros H.T. / h.